

Le SEP Athlétisme vous remercie de bien vouloir prendre note des informations importantes ci-dessous, de cocher les cases pour acceptation et de dater et signer les autorisations.

Autorisation de droit à l'image

Le Stade de l'Est met à votre disposition son site internet: sep-athletisme.clubeo.com sur lequel il publie des informations pratiques, des résultats des compétitions/match, des photos, et des informations sur toutes les autres activités de la section, et qui peuvent le cas échéant être relayées sur sa page Facebook.

Majeur : Je soussigné(e) (prénom + nom) accepte / **Si l'enfant est mineur** : Je soussigné(e) (prénom + nom) parent ou responsable légal de (prénom + nom enfant): par la présente que les photos sur lesquelles je figure puissent être utilisées uniquement dans le but d'animer le site internet de la section et éventuellement le magazine trimestriel Pavillons Info, édité par la Mairie des Pavillons-sous-Bois. En aucun cas, l'association ne cédera les photos visées à des tiers.

J'accepte l'autorisation de droit à l'image

Assurance

(Articles L 321-1, L 321-4, L 321-5, L321-6 du Code du Sport)

Le Stade de l'Est a souscrit une assurance Responsabilité Civile garantissant la responsabilité civile du Club et du licencié. La Fédération Française d'Athlétisme propose, par l'intermédiaire de GMF-LA SAUVEGARDE, assureur aux licenciés une assurance Individuelle Accident de base et Assistance, couvrant les dommages corporels auxquels peut les exposer la pratique de l'Athlétisme, au prix de : 0,60 € TTC (déjà inclus dans le coût de la licence).

- J'accepte l'assurance Individuelle Accident et Assistance proposée ou
 Je refuse l'assurance Individuelle Accident et Assistance proposée et reconnais avoir été informé des risques encourus pouvant porter atteinte à mon intégrité physique lors de la pratique de l'Athlétisme

Le soussigné déclare expressément avoir pris connaissance des dispositions relatives à l'assurance exposées ci-dessus et des garanties optionnelles proposées (option 1 et 2) complémentaires (consultables entre autres sur le site www.athle.fr rubrique Assurances)

Autorisation de soin sur mineur

Je soussigné(e) (prénom + nom) donne mon accord pour le moyen de transport retenu pour les déplacements en compétition/match et j'autorise les accompagnateurs à prendre toutes les dispositions nécessaires en cas d'urgence (soins divers, hospitalisation, etc.) sous réserve d'être informé(e) dans les plus brefs délais.

J'accepte l'autorisation de soin sur mineur

Le SEP Athlétisme sollicite par ailleurs les parents des jeunes sportifs pour participer aux transports, selon le calendrier des compétitions, et demande à chaque famille susceptible de transporter des enfants, de fournir une photocopie de l'assurance du véhicule et du permis de conduire du conducteur, au moment de l'inscription.

E-mail et SMS

Votre adresse e-mail est indispensable pour établir la licence, qui vous sera envoyée directement via e-mail par la FFA. De plus, le SEP est susceptible de vous envoyer des communications importantes de fonctionnement via SMS ou e-mail.

J'accepte que le SEP transmet mes coordonnées à la FFA pour établir ma licence et accepte qu'en cas de besoin, le SEP me contacte par e-mail ou par SMS.

Responsabilité

Tout mineur reste sous la totale responsabilité du ou des parent(s), du représentant légal, de l'accompagnateur, en dehors des horaires d'entraînement. L'entraîneur et les dirigeants sont responsables des enfants mineurs dont ils ont la charge uniquement pendant les séances programmées. Tout enfant doit être accompagné à l'entrée et à la sortie de son activité. Le SEP n'autorise pas et n'assure pas la garde des enfants en dehors de leur séance programmée. Le SEP n'exerce aucun contrôle sur les accompagnateurs des enfants à l'entrée et à la sortie des activités, ce contrôle est du ressort de l'autorité parentale.

Je reconnais avoir pris connaissance de la réglementation du SEP en termes de Responsabilité et de les respecter

Données personnelles

Le Stade de l'Est Pavillonnais (SEP) n° SIRET 330 997 826 00020 s'engage à respecter et protéger votre vie privée. Nous entendons dans ce cadre que vous sachiez comment et pourquoi nous utilisons les données à caractère personnel que nous recueillons à votre sujet, détenons en ce qui vous concerne, et de la manière dont nous les utilisons. Notre Politique de Protection des données personnelles de notre association explique également les options dont vous disposez en ce qui concerne vos données à caractère personnel. En nous communiquant vos données personnelles dans le cadre de votre adhésion, vous acceptez sans réserve les termes de cette Politique. La Politique est consultable sur simple demande au secrétariat du SEP Omnisport, via l'adresse @ : seppav@free.fr, et sur le site notre section : sep-athletisme.clubeo.com.

Je reconnais avoir pris connaissance de la Politique de Protection des données du SEP et l'accepte

Règlement intérieur

Le Règlement Intérieur du Stade de l'Est Pavillonnais est consultable sur le site : sep-athletisme.clubeo.com, via l'affichage au secrétariat de l'Omnisport et sur simple demande auprès du secrétariat du SEP Omnisport (seppav@free.fr).

Je reconnais avoir pris connaissance du Règlement Intérieur du Stade de l'Est Pavillonnais et de le respecter.

Je soussigné(e) (prénom + nom) / (parent ou responsable légal de (prénom + nom enfant): reconnais avoir pris connaissance des informations importantes ci-dessus, d'accepter et de respecter celles et ou j'ai coché la case

Date
Signature